



SEANCE ORDINAIRE DU 01 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six, le premier juillet à dix-neuf heures trente, le conseil municipal de Carcans légalement convoqué le 26/06/2026 s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de MARCHAND Patrice, maire.

PRESENTS : Patrice MARCHAND, Christian LALANNE, Pascale GARCIA, Thierry CIGANA, Cynthia ROBIN, Fabrice GARCIA, Jean-Pierre MILLET, Sylvie LANDUREAU, Eric PETIT, Emmanuelle FICHES, Stéphanie ARTAUD-VIGNOLLET, Raphaël ALOS, Serge CAPDEVIELLE, Florent LAGUNE

ABSENT(S) EXCUSE(S) : Dominique FEVRIER donne pouvoir à Ch. LALANNE ; Axelle BONNET ; Mélanie ROGEON donne pouvoir à P. MARCHAND ; MEIFFREN Patrick donne pouvoir à Fl. LAGUNE ; Corinne CHARRIER donne pouvoir à S. CAPDEVIELLE

SECRETAIRE DE SEANCE : Emmanuelle FICHES

COMPTE RENDU DES DECISIONS

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 05/06/2026

Rapporteur, M. le maire rappelle que le procès-verbal d'élection pour la désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs a été transmis par courriel le soir même, à la préfecture.

1- MISE EN PLACE DU DISPOSITIF « DEMANDEZ ANGELA »

Rapporteur, Mme VIGNOLLET : Délibération approuvée à l'unanimité

2 - DECISION MODIFICATIVE N°1 POUR LE BUDGET ANNEXE FORET

Rapporteur, M. le maire : Délibération approuvée à l'unanimité

3- DECISION MODIFICATIVE N°1 POUR LE BUDGET ANNEXE STATIONNEMENT SUR VOIRIE ET PARCS NON AMENAGES

Rapporteur, M. le maire : Délibération approuvée à l'unanimité

4- DECISION MODIFICATIVE N°1 POUR LE BUDGET ANNEXE NAVIGATION

Rapporteur, M. le maire : Délibération approuvée à l'unanimité

5- APPROBATION CONVENTION ONF MANDAT DE FACTURATION

Rapporteur, M. le maire : Délibération approuvée à l'unanimité

6 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Rapporteur, M. le maire : Délibération approuvée à l'unanimité

7- CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF POUR UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE

Rapporteur, M. le maire : Délibération approuvée à l'unanimité

8- COMPOSITION DU COMITE SOCIAL TERRITORIAL EN VUE DES ELECTIONS PROFESSIONNELLES

Rapporteur, M. le maire : Délibération approuvée à l'unanimité

Etabli, le 02 juillet 2026

Le Maire : Patrice MARCHAND

